

### Suivi et évaluation du Mouvement SUN

2016 est une année cruciale pour le Mouvement du renforcement de la Nutrition (SUN) alors qu'il entre dans une nouvelle phase qui est guidée par la Stratégie du Mouvement SUN et la Feuille de route 2016 - 2020. La nouvelle stratégie et approche, tout en s'appuyant sur les succès et en relevant les défis identifiés, affinera davantage la redevabilité et améliorera le soutien aux pays dans leur processus de renforcement de la nutrition. Le Cadre de suivi et évaluation du Mouvement SUN aide à évaluer les progrès au sein du Mouvement SUN, dans le but d'assurer une redevabilité mutuelle dans les efforts de renforcement de la nutrition et la qualité du support donné par le système de soutien global du Mouvement SUN (Mouvement SUN – Groupe Principal, Comité Exécutif, Secrétariat et Réseaux).

Le titre de l'exercice de suivi 2016 a changé, il s'appelle désormais **l'exercice annuel d'Évaluation Conjointe** au lieu de **l'exercice annuel d'auto-évaluation** qui a évalué les progrès réalisés dans les pays SUN a été réalisé en 2014 et 2015. Ce nouvel exercice collectif s'appuie sur des réflexions et des priorités communes pour le futur. Les marqueurs de progrès 2016 ont aussi été adaptés, pour se focaliser davantage sur la mise en œuvre et les résultats, tout en garantissant la comparabilité des scores à travers le temps pour chaque pays. L'exercice annuel d'Évaluation Conjointe dans les pays SUN sera complété par un suivi annuel de la contribution des Réseaux et du Secrétariat SUN, comme prévu par la Stratégie et la Feuille de Route 2016-2020 du Mouvement SUN. Mis ensemble, ces éléments fourniront une vue d'ensemble solide de l'avancement réalisé par les pays SUN et du soutien offert pour la réalisation des priorités nationales de nutrition.

### Pourquoi évaluer les progrès et les priorités dans les pays SUN ?

L'exercice d'Évaluation Conjointe a 4 objectifs principaux :

1. **Favoriser le rapprochement des équipes de parties prenantes dans le pays** à travers un processus participatif, en vue d'harmoniser leur vision de l'état des transformations institutionnelles résultant du renforcement de la nutrition dans leur pays, y compris des progrès au cours de la dernière année.
2. Donner un **aperçu** des défis, et **mobiliser le soutien pour la réalisation des objectifs communs**.

3. Fixer des priorités communes pour 2017 et utiliser le soutien disponible pour les atteindre (voir Annexe 2 et 3 du Modèle de Rapport 2016 d'Évaluation Conjointe).
4. Apporter des contributions concrètes au **processus de prise de décision du Comité Exécutif et du Groupe Principal du Mouvement SUN**

Le Secrétariat du Mouvement SUN tient à souligner qu'il est non seulement important que les données soient recueillies et que les rapports soient établis, mais le processus par lequel l'évaluation conjointe est menée doit aussi faire l'objet de la même collecte de données et du *reporting*, compte tenu de l'objectif 1. C'est en outre l'occasion d'intégrer ces progrès dans le Rapport Annuel d'Avancement du Mouvement SUN, qui vise à regrouper les progrès et les enseignements tirés des 56 pays du Mouvement.

### Processus

L'Évaluation conjointe 2016 vise à être un processus **multi-acteurs et multi-secteurs permettant la collaboration, les débats et le consensus**.

Nous recommandons donc que l'Évaluation Conjointe suive les principes ci-après :

1. Le *reporting* des progrès réalisés dans le Mouvement SUN doit être un effort collectif mené par les points focaux SUN des gouvernements et les parties prenantes essentielles des pays, le Secrétariat du Mouvement SUN et les réseaux SUN fournissant un soutien technique.
2. Le processus de l'Évaluation conjointe doit être participatif, impliquant les parties prenantes du gouvernement, la Société civile, le milieu scientifique et académique, les donateurs, les Nations Unies, le Secteur privé, ou d'autres acteurs pertinents.
3. Cet exercice doit être utilisé comme un moment de réflexion et d'échange sur les questions de gouvernance, de stratégie, de renforcement des capacités, et de travail d'équipe, des sujets souvent négligés à cause de la pression dans les discussions sur les programmes, ou d'autres sujets plus immédiats
4. Alors que les contributions peuvent être collectées à travers un certain nombre d'approches, une réunion en face-à-face représente l'occasion de réfléchir, d'harmoniser les efforts et d'établir des priorités.

## Quand cela se passe-t-il ?

Avril Mai	Juin	Juillet - Août
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribution des guides d'évaluation (Secrétariat du Mouvement SUN)</li> <li>- Soutien des conférences téléphoniques par les pays individuels et si nécessaire (Secrétariat du Mouvement SUN)</li> <li>- Evaluation Conjointe des progrès par les pays (dirigée par les points focaux avec le soutien des parties prenantes nationales)</li> <li>- Rapport (Délai : fin du mois de mai)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compilation et analyse des rapports par le Secrétariat du Mouvement SUN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérification par les pays SUN</li> <li>- Finalisation du Rapport annuel d'avancement 2016 du Mouvement SUN</li> </ul>

## Méthodologie

Le format de l'exercice d'Evaluation Conjointe est organisé autour de quatre processus dans la poursuite des quatre objectifs stratégiques reflétés dans la Stratégie du Mouvement SUN 2016 - 2020 :


- **Processus 1** : Rassembler les parties prenantes autour d'un espace d'action commun
- **Processus 2** : S'assurer de l'existence d'un cadre politique et juridique cohérent
- **Processus 3** : Harmoniser les actions autour d'un cadre commun de résultats (CCR)
- **Processus 4** : Suivi financier et mobilisation des ressources

Les progrès réalisés dans chacun des quatre processus sont évalués en examinant les changements de comportement des parties prenantes du Mouvement SUN dans les pays.

### i. Marqueurs de progrès - Comprendre les résultats comportementaux qui sous-tendent les quatre processus SUN

Pour chacun des quatre processus SUN, le niveau du changement de comportement est déterminé à l'aide d'une trajectoire de changement. Chaque trajectoire comporte des étapes, appelées Marqueurs de Progrès. Les Marqueurs de Progrès indiquent les niveaux de comportement des différents acteurs dans les efforts de renforcement de la nutrition qui peuvent être attendus à mesure que le Mouvement SUN évolue (les relations, les actions, les activités, les politiques et / les pratiques).

Processus 1 : Rassembler les parties prenantes autour d'un espace d'action commun	
Marqueur de progrès 1	Choisir/développer des mécanismes de coordination au niveau des pays
Marqueur de progrès 2	Coordonner à l'interne et élargir l'adhésion / collaborer avec d'autres parties prenantes pour élargir son influence
Marqueur de progrès 3	S'engager au sein de la plate-forme multi-acteurs et multi-secteurs, et contribuer à celle-ci
Marqueur de progrès 4	Suivre, rédiger des rapports et mener une réflexion sérieuse sur ses propres contributions et réalisations
Marqueur de progrès 5	Soutenir l'impact politique de la plate-forme multi-acteurs et multi-secteurs
Processus 2 : Garantir un cadre politique et juridique cohérent	
Marqueur de progrès 1	Analyser en permanence les politiques et législations existantes pertinentes pour la nutrition
Marqueur de progrès 2	S'engager en permanence dans le plaidoyer pour influencer le développement, la mise à jour et la diffusion de cadres politiques et juridiques pertinents
Marqueur de progrès 3	Développer et réviser les politiques et cadres juridiques cohérents par le biais d'efforts coordonnés et harmonisés des parties des prenantes dans les pays
Marqueur de progrès 4	Opérationnaliser/appliquer les cadres juridiques
Marqueur de progrès 5	Mener le suivi et rédiger des rapports pour l'apprentissage et le maintien de l'impact de la politique
Processus 3 : Aligner les actions autour d'un cadre commun de résultats	
Marqueur de progrès 1	Aligner les actions existantes autour de cibles/politiques nationales en matière de nutrition
Marqueur de progrès 2	Traduire les cadres politiques et juridiques en cadres communs de résultats redevables du renforcement de la nutrition
Marqueur de progrès 3	Organiser et mettre en œuvre les priorités annuelles conformément au cadre commun de résultats
Marqueur de progrès 4	Suivre conjointement les actions prioritaires conformément au cadre commun de résultats
Marqueur de progrès 5	Évaluer la mise en œuvre d'actions visant à comprendre, atteindre et maintenir l'impact de la nutrition
Processus 4 : Suivi financier et mobilisation des ressources	

Marqueur de progrès 1	Chiffrer et évaluer la faisabilité financière	 S'ENGAGER • MOTIVER • INVESTIR
Marqueur de progrès 2	Suivre et rédiger un rapport sur le financement de la nutrition	
Marqueur de progrès 3	Intensifier et aligner les ressources, notamment, aborder les insuffisances financières	
Marqueur de progrès 4	Transformer les promesses en décaissements	
Marqueur de progrès 5	Assurer la prévisibilité du financement pluriannuel pour soutenir les résultats de la mise en œuvre et l'impact pour la nutrition	

### Critères d'évaluation des marqueurs de progrès

Les observations relatives à chaque Marqueur de Progrès sont évaluées en suivant les critères de notation suivants (N/A, 0, 1, 2, 3 et 4). Des définitions claires et une liste exhaustive des signes ont été proposés pour chaque marqueur de progrès dans le Modèle de Rapport 2016 d'Evaluation Conjointe afin de guider le processus de notation.

N/A	0	1	2	3	4
Non applicable	Non initié	Initié	En cours	Presque achevé	Achevé
Marqueur de progrès non applicables au contexte actuel	Rien en place	Planification initiée	Planification achevée et mise en œuvre initiée	Mise en œuvre achevée avec les étapes des processus en cours d'opérationnalisation	Pleinement opérationnel / Cible atteinte / En cours avec suivi continu / Validé / preuves fournies

### Guide de facilitation

#### Orientation pour l'exercice d'évaluation conjointe 2016

Le but de l'exercice d'Évaluation Conjointe 2016 est d'évaluer l'avancement des pays entre avril 2015 et avril 2016, et d'aider à identifier les priorités des pays pour 2016 - 2017.

##### i. Organisation de l'exercice d'Évaluation conjointe

- L'exercice est mieux entrepris s'il est réalisé au cours d'une des réunions régulières de la plate-forme nationale multi-acteurs et multi-secteurs, et/ou en réunissant les parties prenantes du pays qui travaillent pour le renforcement de la nutrition.

##### ii. Finalisation du formulaire de rapport final

###### **Processus et détails de l'exercice d'Évaluation conjointe**

- Remplir les détails de l'exercice d'Évaluation Conjointe sur la page 1 du Modèle de Rapport 2016 d'Évaluation Conjointe

###### **Pour chaque marqueur de progrès**

- Examiner le narratif et les notations fournis pour chaque Marqueur de Progrès de l'auto-évaluation de 2015 (si elle a été entreprise) comme point de référence pour l'Évaluation Conjointe 2016. *(Si nécessaire, contacter le Secrétariat du Mouvement SUN pour recevoir une copie du rapport final de l'auto-évaluation de 2015 de votre pays)*
- Le tracé des notations de 2015 sur les toiles d'araignée pour chaque PROCESSUS peut faciliter la compréhension visuelle de la progression du pays dans les quatre processus et améliorer l'efficacité de l'exercice 2016 d'Évaluation conjointe (Pièce jointe : AFFICHE des QUATRE PROCESSUS)
- Lire attentivement les définitions et les signes correspondants de chaque marqueur de progrès pour faciliter la notation au cours de l'exercice
- Discuter des réalisations de l'année écoulée (avril 2015 - avril 2016) et fixer les notes pour chaque Marqueur de Progrès
  - Remplir le Modèle de Rapport 2016 d'Évaluation Conjointe pour chaque marqueur de progrès avec la **NOTE DÉFINITIVE DE LA PLATEFORME ET LES ACTIVITÉS / INTERVENTIONS PERTINENTES JUSTIFIANT -CHAQUE NOTATION. Être précis (écrire les acronymes en entier, donner les dates des événements clés)**
- IMPORTANT : Fournir la documentation pertinente comme preuve pour appuyer la notation pour chaque marqueur de progrès

##### **Pour chaque processus**

- Décrire les contributions principales de chaque acteur et fournir des détails (Processus 1,2, 3 et 4)
- Fournir des informations sur l'avancement réalisé au cours de l'année écoulée (avril 2015 - avril 2016) par rapport à chaque PROCESSUS (1,2, 3 et 4)
- Pour les définitions explicatives de la révision du PROCESSUS 3, veuillez-vous référer au Modèle de Rapport 2016 d'Évaluation Conjointe

##### **Informations sur les participants**

- Remplir les informations sur les membres participants à l'exercice 2016 d'Évaluation Conjointe (ANNEXE 1 du Modèle de Rapport 2016 d'Évaluation Conjointe)

##### **Questionnaire 2016**

- Compléter le questionnaire 2016 pour aider le Secrétariat et les Réseaux du Mouvement SUN à mieux adapter leur soutien, et faciliter le partage et l'apprentissage à travers le Mouvement (ANNEXE 2 du Modèle de Rapport 2016 d'Évaluation Conjointe)

##### **Priorités communes pour 2016 – 2017 basées sur l'Auto-Evaluation**

- Sur la base des résultats de l'exercice 2016 d'Évaluation Conjointe, identifier au maximum 4 domaines prioritaires d'intervention pour l'année prochaine (2016 - 2017)
- Remplir le tableau des priorités communes pour 2016 - 2017 dans l'ANNEXE 3 du Modèle de Rapport 2016 d'Évaluation Conjointe, qui offre un résumé des services de soutien disponibles pour les pays SUN, dans le but qu'ils atteignent leurs priorités nationales 2016-17 pour la nutrition.

##### iii. Validation et partage avec le Secrétariat du Mouvement SUN

- Une fois rempli, le Modèle de Rapport 2016 d'Évaluation Conjointe est validé par toutes les parties prenantes
- Le rapport final validé et tous les documents pertinents sont envoyés au Secrétariat du Mouvement SUN (date limite : 31 mai) pour inclusion dans le Rapport Annuel d'Avancement du Mouvement SUN 2016

Les données et les documents fournis lors de l'exercice d'Évaluation Conjointe 2016 seront utilisés pour une analyse plus poussée et diffusion de ses résultats au sein du Mouvement SUN, dans le but d'appuyer le partage et l'apprentissage dans les pays SUN. Merci d'indiquer si les documents partagés ne doivent être publiés sur le site Web du Mouvement SUN.